



### Agenda des réservations

Un calendrier est tenu pour le prêt de matériel. Chaque personne souhaitant réserver le matériel devra envoyer un mail à : [locmatzh@fdc80.com](mailto:locmatzh@fdc80.com)

## \*CONDITIONS PARTICULIERES

### ELIGIBILITE

Dispositif réservé aux adhérents à une association de chasseurs au gibier d'eau du département de la Somme et/ou adhérent en contrat de garderie à la FDC 80.

### ZONES D'UTILISATION

Le matériel prêté ne pourra pas être utilisé sur le Domaine Public Maritime.

### STOCKAGE DU MATERIEL

Le matériel doit être entreposé au siège de la Fédération Départementale des chasseurs de la Somme à Lamotte-Brebière.

Fédération des Chasseurs de la Somme  
1 chemin de la voie du bois  
CS 43801  
80450 LAMOTTE-BREBIERE  
03.22.82.90.90 / [fdcsiege@fdc80.com](mailto:fdcsiege@fdc80.com)  
[www.fdc80.com](http://www.fdc80.com)



## ENTRETIEN DES ZONES HUMIDES

La Fédération peut vous aider !



# Prêt de matériel

d'entretien et de gestion des zones humides



Infos :  
06.72.88.98.04  
[ndilly@fdc80.com](mailto:ndilly@fdc80.com)

Matériel non utilisable sur le Domaine Public Maritime

Dispositif réservé aux adhérents contrat de garderie FDC80 ou adhérents à une association de chasseurs au gibier d'eau du département



## Broyeur à fléaux AS MOTOR type AS901-SM

Cet engin pourra être utilisé pour la fauche de la végétation herbacée et ronces (maxi 1,30m de hauteur).

La barre de coupe à fléaux robuste de l'AS 901 SM est optimale pour les cas d'utilisations rudes (barre de coupe à fléaux de 90 cm de large, équipée de 26 paires de fléaux Y).

**Idéal pour l'entretien des abords de mares, la fauche de platières ou l'entretien de marais.**

### Conditions de la réservation

Participation aux frais de gestion, de maintenance et d'entretien du matériel :

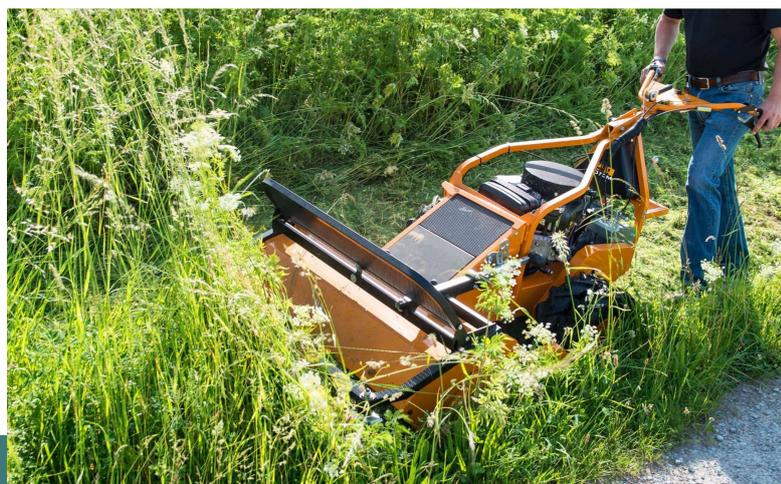
**150 €**

**par semaine de prêt**

du vendredi à 14 h au vendredi suivant à 9 h.

→ **Durée maximum du prêt** : 2 semaines maximum non consécutives pour un même bénéficiaire.

Infos : 06.72.88.98.04 ou [ndilly@fdc80.com](mailto:ndilly@fdc80.com)



## Tondeuse à lames croisées AS MOTOR type AS63 4T B&S

Cet engin pourra être utilisé pour la fauche de la végétation herbacée d'une largeur de coupe de 61 cm. (maxi 90 cm de hauteur). Tondeuse/Mulching en une opération.

**Idéal pour la fauche d'herbes hautes (abords de mares, marais).**

→ **Avantage** : Transport facile, se replie pour adopter une forme compacte pour le transport.

### Conditions de la réservation

Participation aux frais de gestion, de maintenance et d'entretien du matériel :

**100 €**

**par semaine de prêt**

du vendredi à 14 h au vendredi suivant à 9 h.

→ **Durée maximum du prêt** : 2 semaines maximum non consécutives pour un même bénéficiaire.

Infos : 06.72.88.98.04 ou [ndilly@fdc80.com](mailto:ndilly@fdc80.com)

